

Aide publique au développement pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des genres en 2020-21 : un aperçu

Points clés

- Les membres du Comité d'aide au développement (CAD) ont consacré **57,4 milliards USD** à l'égalité des genres en 2020-21 (moyenne annuelle).
- Après une décennie de hausse, le pourcentage de l'aide publique au développement (APD) consacrée à l'égalité des genres a **cessé d'augmenter**, pour se stabiliser à 44 %.
- 40 % de l'APD bilatérale totale avait l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes comme objectif *significatif*, et 4 % comme objectif *principal*.
- Le Canada, les Pays-Bas, l'Irlande et l'Islande se classent au premier rang en termes de pourcentages d'APD pour l'égalité des genres.
- 458 millions de dollars d'APD bilatérale ont été affectés à la **lutte contre la violence** à l'égard des femmes et des filles, et 574 millions de dollars aux **organisations et mouvements de défense des droits des femmes**.

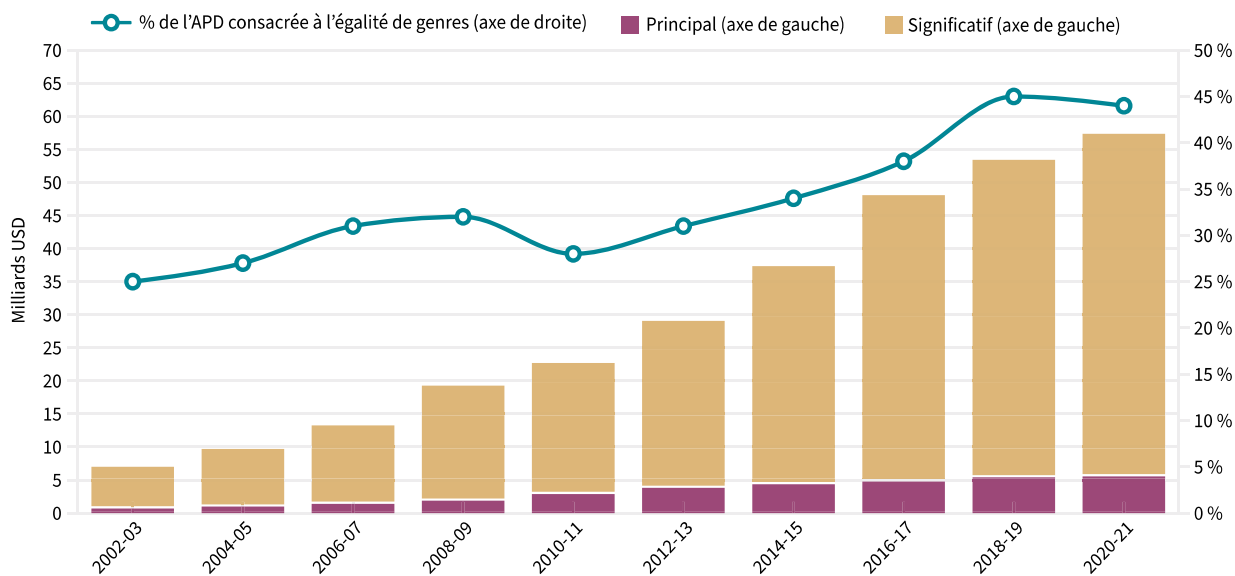
Cet aperçu fournit les informations les plus récentes sur [l'aide publique au développement \(APD\) bilatérale et ventilable pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes](#), sur la base des données de l'OCDE jusqu'en 2021, en prix constants de 2020, en utilisant le [marqueur égalité des genres](#) du [Système de notification des pays créanciers](#) (SNPC). Cet outil statistique qualitatif permet de déterminer si l'égalité des genres est un objectif *principal* du financement du développement (financement dédié, « valeur 2 » selon le système de notation du marqueur) ou *significatif* (intègre/tient compte de la question de l'égalité des genres, « valeur 1 »), ou si cette question n'est pas du tout prise en compte (« valeur 0 »). Les analyses utilisent les engagements, plutôt que les décaissements, afin de saisir les intentions pour l'activité au stade de la conception et la vision politique pour le financement fourni. Des moyennes sur deux ans sont utilisées pour réduire la volatilité puisque les engagements sont enregistrés dans leur intégralité l'année où ils sont pris, même s'ils sont pluriannuels, et indépendamment du moment où ils sont décaissés. Le marqueur égalité des genres avec le système de notation 0-1-2 existe depuis 1997. Les données pour le Portugal n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction.

Pour plus d'informations, observation, question ou demande, contacter : DCD.GenderNet@oecd.org

APD bilatérale pour l'égalité des genres dans le temps et par membre du CAD

La part de l'APD des membres du CAD consacrée à l'égalité des genres a cessé de croître en 2020-21, après une décennie de hausse

Volume et part de l'APD avec l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes comme objectifs politiques principaux et significatifs (2002-2021)



Note : Le terme « consacrée à l'égalité des genres » comprend à la fois le principal et le significatif.

Le volume de l'APD en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes est passé de 53,4 milliards USD par an en moyenne sur 2018-19 à **57,4 milliards USD en 2020-21** (sur un total de 129,5 milliards USD passés au crible du marqueur égalité des genres). Cela correspond à l'augmentation de l'APD totale au cours de la même période, les membres du CAD ayant renforcé leur coopération avec les pays partenaires aux prises avec la crise du COVID-19. Toutefois, le pourcentage de l'APD totale¹ ayant pour objectif l'égalité des genres a légèrement diminué, **passant de 44,5 % à 44 %**.

Comme lors des périodes précédentes, la majeure partie de l'APD a été engagée dans des programmes dont l'égalité des genres est un objectif *significatif* : 51,6 milliards USD (40 % de l'APD bilatérale totale). Le soutien aux programmes dont l'objectif *principal* est l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes s'est élevé à **5,7 milliards USD** en moyenne par an (4 % de l'APD bilatérale totale).

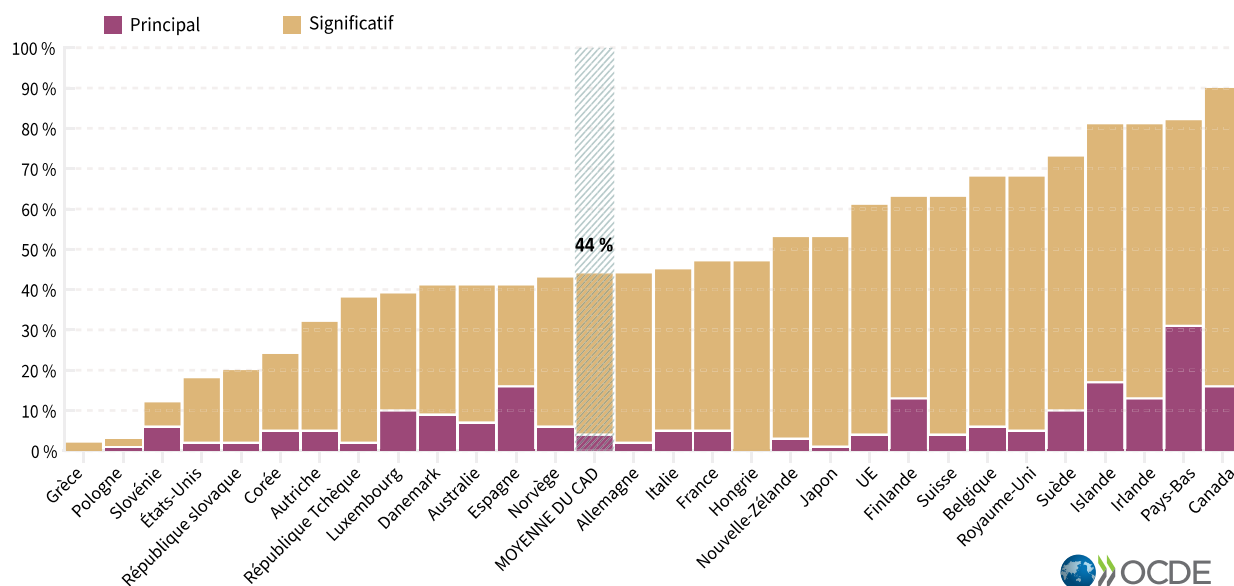
Le fait d'avoir un objectif *principal* n'est pas, par définition, meilleur qu'un objectif *significatif* : une **approche à deux volets** dans la coopération au développement permet de consacrer certaines interventions à l'égalité des genres tout en [l'intégrant dans l'ensemble des politiques, stratégies et programmes](#).

¹ Se réfère à l'aide bilatérale ventilable qui a été examinée par rapport au marqueur égalité des genres. Les membres du CAD ont examiné plus de 93 % de leur aide bilatérale ventilable par rapport à ce marqueur en 2021.



Une majorité de membres du CAD incluent l'égalité des genres dans **au moins 40 %** de leur APD

Proportion de l'APD ayant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes comme objectif principal et significatif, par membre du CAD, moyenne 2020-2021



Notes : Les pourcentages sont basés sur l'APD examinée par rapport au marqueur égalité des genres. La Lituanie a rejoint le CAD en 2022 et donc n'apparaît pas.

Les *pourcentages* les plus élevés d'APD affectées visant l'égalité des genres (significative + principale) en 2020-21 sont ceux rapportés par le **Canada (90 %)**, les **Pays-Bas (82 %)**, **l'Irlande (81 %)** et **l'Islande (81 %)**. Quant aux *volumes*, les principaux partenaires de développement en 2020-21 étaient l'Allemagne (10,5 milliards USD en moyenne par an), les institutions de l'UE (9,3 milliards USD), le Japon (8,1 milliards USD), les États-Unis (5,7 milliards USD) et la France (5,5 milliards USD).

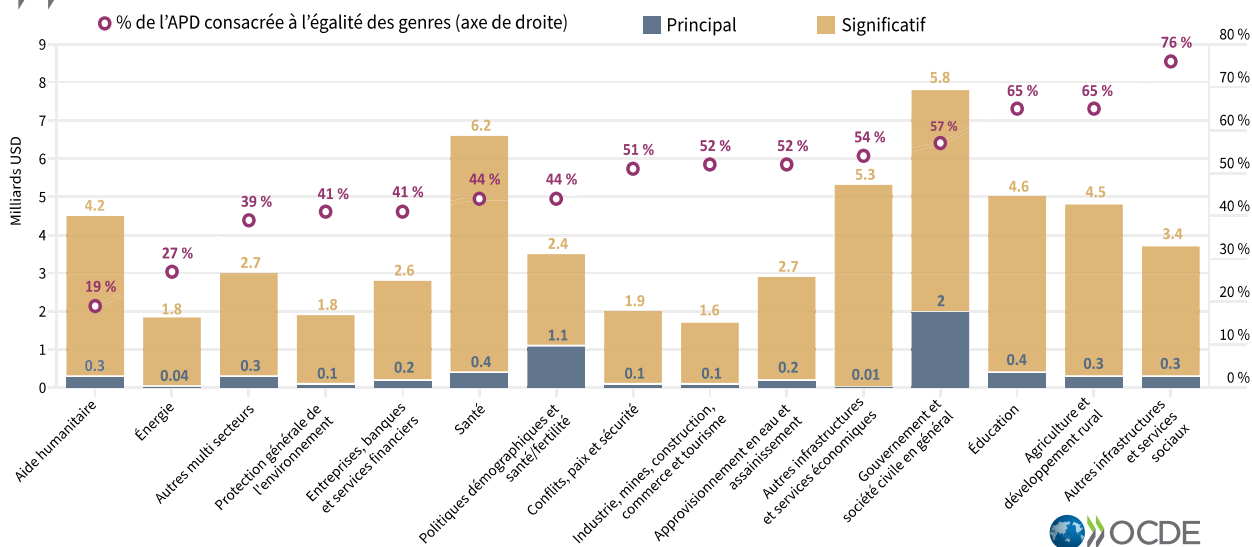
Plusieurs membres du CAD ont fixé des objectifs quantitatifs pour un pourcentage de leur APD visant l'égalité des genres, et certains autres envisagent de le faire. La fixation de tels objectifs financiers contribue à faire en sorte que davantage de ressources soient consacrées à l'égalité des genres. Cela crée également une sensibilisation interne sur la question et permet des discussions constructives entre les équipes et les acteurs du développement impliqués dans la coopération au développement.

L'Afrique et l'Asie sont les principales régions recevant de l'APD visant l'égalité des genres (significatif + principal). Près d'un tiers va à l'Afrique et un autre tiers à l'Asie. En Afrique, le soutien aux programmes dédiés à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes en tant qu'objectif principal s'est élevé à 2,3 milliards USD en moyenne par an au cours de 2020-21, soit plus que dans toute autre région et 13 % du total de l'APD pour l'égalité des genres dans la région – dépassant la moyenne mondiale de 4 %.

APD bilatérale pour l'égalité des genres par secteur

L'égalité des genres est peu intégrée dans les secteurs de l'humanitaire et de l'énergie

En milliards USD constants de 2020, moyenne 2020-21, APD bilatérale ventilable



Note : Les secteurs sociaux comprennent l'éducation, la santé, les politiques/programmes de population et la santé reproductive, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, le gouvernement et la société civile, les conflits, la paix et la sécurité et les autres services d'infrastructure sociale. Les secteurs économiques comprennent le transport et le stockage, les communications, l'énergie, les services bancaires et financiers, les services aux entreprises et autres services. Les secteurs de production comprennent l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'industrie, les mines, la construction, les politiques et réglementations commerciales et le tourisme. Plus de détails sur les codes-objet sont disponibles [ici](#) sous l'onglet « purpose code ».

Les membres du CAD indiquent également le(s) principal(aux) secteur(s) de destination de leur APD. Les secteurs ayant bénéficié des pourcentages les plus élevés de l'APD bilatérale ventilable à l'appui de l'égalité des genres (représentée sur le graphique par des ronds) sont les **autres infrastructures et les services sociaux** – y compris les politiques de l'emploi, le logement, la protection sociale – suivis par **l'agriculture et le développement rural**, ainsi que l'éducation.

Les pourcentages sont particulièrement faibles dans les secteurs de **l'aide humanitaire et de l'énergie**, alors qu'il est prouvé que l'intégration d'objectifs d'égalité des genres dans la programmation de tous les secteurs peut renforcer l'efficacité et la durabilité des interventions et garantir qu'elles ne sont pas préjudiciables.

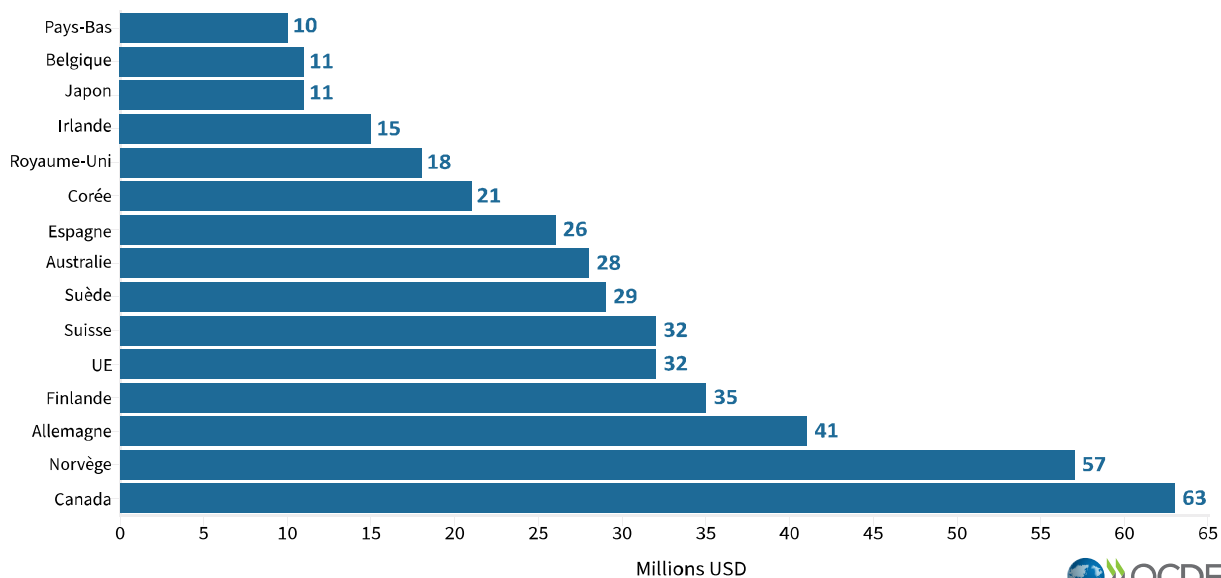
Le secteur « **Gouvernement et la société civile – général²** », y compris la participation démocratique, les élections, les médias et la libre circulation de l'information, les droits de l'homme – et la **santé** ont enregistré le volume le plus élevé d'APD attribuée pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (représentée sur le graphique par des barres).

² Bien que le code SNPC soit intitulé « Gouvernement et société civile – général », il ne fait pas référence aux bénéficiaires de l'APD mais à son objectif.



L'élimination de la violence contre les femmes et les filles : une priorité pour certains membres du CAD

Volume de l'APD pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, 15 premiers membres du CAD, moyenne 2020-21



Les membres du CAD ont affecté **458 millions USD** par an en moyenne sur la période 2020-21 pour soutenir la **lutte contre la violence** contre les femmes et les filles, soit à peine **0,3 %** de leur APD totale. Malgré l'augmentation de l'APD globale au cours de la période, l'APD destinée à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles a diminué par rapport à 2018-19 (531 millions USD).

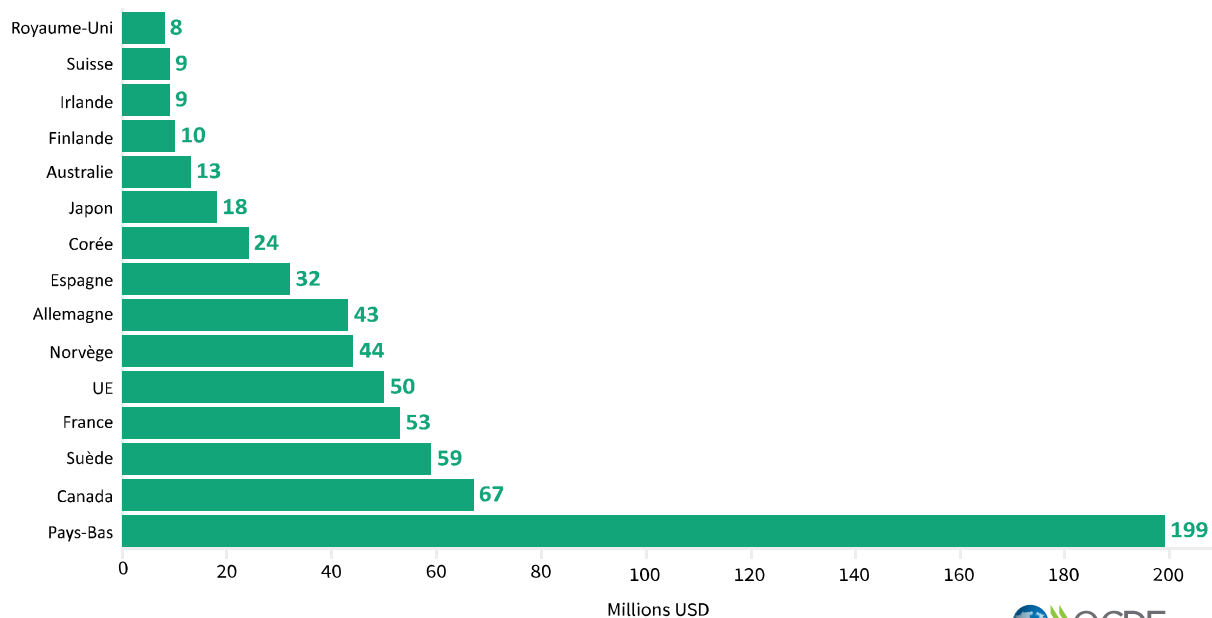
Les principaux partenaires de développement pour ce sous-secteur en 2020-21 étaient le **Canada** (63 millions USD en moyenne par an sur la période) et la **Norvège** (57 millions USD). Les principaux bénéficiaires étaient la Tanzanie (23 millions USD en moyenne par an), la République démocratique du Congo (22 millions USD) et la Somalie (15 millions USD).

Il convient de consacrer davantage de fonds aux services d'aide aux victimes, de créer des systèmes plus solides pour prévenir la violence et de promouvoir le bien-être, la guérison et le rétablissement des survivants. La [Recommandation sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel](#) dans le contexte de la coopération pour le développement et de l'aide humanitaire, adoptée par les membres du CAD en 2019, fournit un cadre d'action pour la sécurité pour tous.



Soutenir les organisations et institutions de femmes : un objectif politique clair pour certains membres du CAD

Volume de l'APD pour les organisations, mouvements et institutions de défense des droits des femmes, 15 premiers membres du CAD, moyenne 2020-2021



Les membres du CAD ont également consacré une partie de leur APD pour le secteur « Gouvernement et société civile – général » afin de soutenir les **organisations et mouvements de défense des droits des femmes**, ainsi que les institutions gouvernementales, qui sont des acteurs du développement essentiels pour l'égalité des genres. À **665 millions USD** en moyenne par an sur 2020-21, il s'agit d'une légère baisse par rapport aux 682 millions USD de 2018-19. Excluant les volumes engagés en faveur des institutions gouvernementales (par exemple, les ministères des femmes), le montant s'élève à **574 millions USD** en 2020-21, une baisse par rapport aux 581 millions USD de 2018-19.

Les volumes les plus importants ont été engagé par **les Pays-Bas, le Canada, la Suède, les institutions de l'UE et la France** qui ont affecté plus de 50 millions USD en moyenne chacun. Les principaux partenaires bénéficiaires de l'APD visant les organisations et mouvements de défense des droits des femmes, ainsi que les institutions gouvernementales, ont été le Maroc (32 millions USD en moyenne par an), l'Éthiopie (26 millions USD) et le Rwanda (16 millions USD).

Les membres du CAD ont également acheminé³ **10.4 milliards USD par les organisations de la société civile (OSC)⁴ pour des projets ou des programmes visant l'égalité des genres**, soit environ la moitié de l'APD totale acheminée par les OSC. Sur ce montant, 11 % ont été acheminés par des OSC basées dans les pays partenaires, 22 % par des OSC internationales et 66 % par des OSC basées dans les pays donateurs⁵.

³ Le canal d'exécution est le premier partenaire de mise en œuvre. Il s'agit de l'entité qui a la responsabilité de la mise en œuvre des fonds et qui est normalement liée à l'organisme d'exécution par un contrat ou un autre accord contraignant, et qui est directement responsable devant lui. Voir les [directives de déclaration statistique 2021 pour les SNPC](#).

⁴ L'aide aux OSC fait référence aux contributions de base et aux fonds programmés par les OSC elles-mêmes. L'aide transitant par les OSC désigne les fonds qui transitent par les OSC pour mettre en œuvre des projets initiés par les partenaires du développement. Voir [Aide aux organisations de la société civile](#).

⁵ Se réfère à une organisation organisée au niveau national, basée et opérant soit dans le pays donateur, soit dans un autre pays développé (non éligible à l'APD). Voir [Directives de rapport pour le SNPC](#).